

Notre politique des participations aux frais pour les activités anthroposophiques

Écrit par : Soi-Esprit

Note en préambule : payer une participation aux frais pour des activités anthroposophiques (ou toute activité culturelle, scientifique, artistique...), c'est reconnaître le travail spirituel qui est effectué par les intervenants en vue de répondre aux besoins des participants.

Pour les événements organisés par des tiers extérieurs nous ne faisons que relayer à titre gracieux ces annonces, et nous n'intervenons pas dans la gestion financière (ni dans la gestion, tout court).

Pour les événements organisés ou co-organisés par www.soi-esprit.info, voici notre politique des participations aux frais :

- Nous mentionnons une **participation de base aux frais** pour la participation à l'activité. Celle-ci est déterminée en fonction du coût de l'ensemble des besoins qui doivent être couverts pour que cette activité puisse avoir lieu. Ce coût est ensuite réparti sur le nombre présumé de participants.
- Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de payer la participation de base aux frais, ce qui est le cas d'un nombre croissant de personnes vu la situation économique toujours plus dramatique, **une participation aux frais « minimale » est demandée** (qui peut être nettement plus faible que la participation de base). **Il n'est pas possible de payer moins que la participation aux frais minimale.**
- Ceux qui ne peuvent payer la participation aux frais de base mais qui peuvent payer plus que la participation aux frais minimale sont encouragés à le faire. En effet, si l'organisation est déficitaire, les organisateurs doivent y aller de leur poche ce qui est plutôt démotivant pour organiser de nouveaux événements. Par contre, vos apports stimulent notre enthousiasme.
- Les **surplus** éventuels servent à organiser de futurs événements, à assumer les risques et permettent aussi de garantir le financement des prestations à venir des intervenants. Bref, les surplus seront utilisés exclusivement en vue du développement de l'anthroposophie en Belgique francophone.

Les personnes qui veulent **soutenir le développement de l'anthroposophie en Belgique francophone** via nos organisations d'activités et dans l'esprit ci-dessus peuvent contribuer en faisant des **donations à la caisse de l'organisation** ou par une **participation pratique (aide à la communication ; soutien logistique, etc.)**.

Dans ces cas, [nous vous invitons à prendre contact avec nous](#).